

## Conseil : dotations d'État en baisse mais budget tenu

Si le débat d'orientations budgétaires n'a pas donné lieu à de grands... débats, tel n'a pas été le cas pour la question de l'assainissement, objet de vifs échanges, jeudi soir, lors de la réunion du conseil municipal de Crozon.

● Jeudi 28 novembre s'est tenu le conseil municipal, qui s'est ouvert, à la demande du maire, Daniel Moysan, sur une minute de silence en hommage aux militaires français tués au Mali dans la collision entre deux hélicoptères.

L'ordre du jour comportait plusieurs points, parmi lesquels le débat d'orientations budgétaires, qui précède l'adoption du budget. Sur présentation du Maire, il apparaît que si le budget est plus serré en raison de la baisse des dotations de l'État, mais il a été tenu et se maintient à l'équilibre. Ce point a été reconnu et validé par l'opposition.

### **Encore et toujours l'assainissement...**

En revanche, le sujet de l'assainissement collectif, même s'il n'était pas au programme, a donné lieu à un vif échange entre Jean-Marie Béroldy, qui souligne le refus de trois permis de construire pour cause d'assainissement collectif non conforme, et **Stéphane Corner**, élu chargé du dossier assainissement, qui **rappelle que la commune de Crozon a consacré treize millions d'euros pour ce sujet**. Ce thème reviendra probablement sur la table dans les mois à venir.

### **Projet de rénovation de la capitainerie de Morgat**

Le projet de rénovation de la capitainerie du port de Morgat a ensuite été présenté par Gérard Loreau : remplacement des escaliers, installation d'un ascenseur, réaménagement du patio. Le coût prévisionnel sera de 570 000 € HT, avec une possibilité de subventions jusqu'à 80 %. La livraison est prévue à l'été 2021.

### **Et aussi**

Les autres sujets, parmi lesquels les tarifs communaux 2020, la demande de subvention au titre de la DETR, l'autorisation d'acquisition de parcelles de terrains à Morgat, la décision modificative du budget ports, l'extension de l'éclairage public sur le parking de l'église à Morgat, le marché Assurances ou le transfert du personnel communal à la Communauté de Communes ont tous été approuvés, à l'unanimité ou avec quelques abstentions.